

La sécurité est aussi une question de solidarité !

Vivre ensemble signifie également vivre l'un pour l'autre. Là où l'assistance mutuelle fonctionne bien dans les quartiers d'habitation, les résidents ne se sentent pas seulement sûrs, ils le sont. La police conseille donc :

- **Soignez les relations de bon voisinage dans les quartiers d'habitation!** Discutez des possibilités de la surveillance mutuelle avec votre entourage. Soulevez la question des mesures de sécurité appropriées à votre situation. Pour tout complément d'information utile (alarme, protections mécaniques, etc.) n'hésitez pas à faire appel au spécialiste de la prévention mentionné ci-après; c'est gratuit.
- **Soyez observateurs lors de vos promenades nocturnes dans votre quartier.** A l'occasion de ces sorties (promenade du chien, jogging, etc.), restez vigilants. Soyez attentifs à toute activité sortant de l'ordinaire, notez ces faits et prenez contact avec votre police.
- **Prenez garde aux personnes, bruits et véhicules suspects.** Notez la marque, la couleur et le numéro d'immatriculation du véhicule qui vous semble étrange. Avisez immédiatement la police au N° **117**, si vous supposez qu'un cambrioleur pourrait être à l'œuvre car seul un avis rapide et discret permet des arrestations.



Vous avez des questions, vous voulez en savoir plus, vous désirez un conseil, adressez-vous aux préposés à la sécurité de la police cantonale

Police cantonale

Bureau de prévention de la criminalité

Centre de la Blécherette

1014 - LAUSANNE

☎ 021 644 80 27

Fax : 021 644 81 56

E-mail : prevention.criminalite@polcant.vd.ch

Internet : <http://www.police.vd.ch>

PREVENTION

ATTENTION AUX CAMBRIOLEURS DU CREPUSCULE



Attention - Cambrioleurs du crépuscule à l'œuvre

Une réalité incontestable : les cambriolages dans les habitations sont la plupart du temps commis lors d'une absence momentanée ou prolongée des habitants. Toutefois ils se commettent à part égale entre les heures claires et les heures sombres, ceci même en présence des occupants.

Ce dépliant fournit quelques conseils utiles pour se protéger pendant les mois d'automne et d'hiver. Il s'agit de la période la plus propice pour les "cambrioleurs du crépuscule". Ces auteurs profitent non seulement de l'absence des habitants mais également et surtout de la tombée de la nuit pour commettre leurs délits.

Une maison sans lumière intérieure ni extérieure signale déjà aux cambrioleurs la vacance des lieux. Mettant à profit l'obscurité, ils peuvent facilement s'introduire dans une maison en forçant une porte, une fenêtre de cave mal assurée ou par d'autres endroits appropriés. La suite n'est qu'une affaire de routine ! Comme un éclair, les voleurs fouillent chaque pièce, chaque armoire, chaque cachette et emportent tout ce qu'ils trouvent, mais avant tout l'argent et les bijoux.

Ensemble pour la sécurité - Vous et votre police !

La sécurité des habitants est au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi la police renforce sa présence, ses patrouilles et ses investigations aux heures critiques. Néanmoins, elle compte également sur l'esprit civique de la population et sur la solidarité des habitants pour prévenir et élucider les actes punissables et les crimes.

Ce dépliant vous montre comment les locataires et propriétaires peuvent réduire le risque de cambriolage et éviter les désagréments qui en découlent.

Faites un " contrôle de sécurité " avant de quitter votre domicile le soir !

* **De nombreux cambriolages sont commis par "introduction clandestine ou furtive"!** Assurez-vous que toutes les portes extérieures soient verrouillées et que les fenêtres, volets et stores du rez-de-chaussée soient fermés et baissés. Les stores dont les lamelles sont laissées entrouvertes n'offrent aucune protection; la police recommande de toujours les fermer car le bruit provoqué en les remontant dérange les cambrioleurs et avertit les voisins.

* **Les cambrioleurs ne se tiennent pas volontiers sous les feux de la rampe !** A la nuit tombante, laissez enclenchée la lumière extérieure de votre maison ou de votre appartement. Ainsi, vous ne donnez aucune chance au voleur d'être invisible et de s'introduire clandestinement dans votre habitation. Une excellente parade consiste en l'installation d'un éclairage de choc enclenché par un ou plusieurs détecteurs à infrarouge. Veillez cependant à ce qu'ils soient placés à plus de 3 mètres du sol ou de préférence sous l'avant-toit.

* **Simulez une présence !** Allumez une ou plusieurs lampes dans votre habitation, par exemple *dans le salon et à la cave* ou *dans la cuisine et une chambre au 1^{er} étage*. Enclenchez éventuellement la télévision ou la radio. Durant les heures critiques, ne gardez pas votre voiture dans le garage, mais au contraire parquez-la devant la maison.

* **Fermez également à clef la porte du jardin !** Si des cambrioleurs ont l'intention de s'introduire rapidement et sans être vu dans un logement, ils veulent également le quitter le plus vite possible. Aussi, une plaquette "Attention chien méchant" apposée sur un accès secondaire ou la porte d'entrée peut dissuader des cambrioleurs potentiels.

* **Pensez-y toujours :** les bijoux et autres objets de valeur seront en meilleure sécurité dans un safe bancaire ou dans un coffre-fort solidement ancré dans le mur et muni d'une serrure à combinaison numérique.